



Hersant-Rossel-Tapie

Déclaration de la Filpac CGT 27 déc 2012

La puissance publique doit protéger l'information, pas Hersant, pas les banques !

Nous n'acceptons pas que sous le gouvernement Hollande l'information, la presse et leurs salariés soient réduits au rang de spectateurs d'opérations financières qui risquent de détruire leur avenir, leur contenu et des milliers d'emplois.

Plusieurs élus de la Nation, dont le député PS des Bouches-du-Rhône Mennucci, partagent cette indignation à l'égard de ce qui devient une affaire Hersant, qu'il nomme « carambouille », s'agissant des rocambolesques opérations visant à acheter La Provence et de Nice Matin, Var Matin, Corse Matin.

Ce sont les banques, les exilés et délinquants fiscaux qui oeuvrent au service de l'opération Hersant. Pourquoi l'héritier d'un gigantesque groupe de presse, lequel voguait également sur un océan de dettes, jouit-il de telles protections, de tels privilèges ?

Réfugié en Suisse, où il a construit un nouvel empire de presse, Philippe Hersant a commis toutes les infamies :

- Achat inconsidéré des journaux du Sud à Lagardère, ces mêmes journaux qu'il revend aujourd'hui... à lui-même tandis que Lagardère contribue à casser Presstalis.
- Aventure dans les gratuits publicitaires, dont il se débarrasse, avec plus de 2 000 emplois détruits à la Comareg et à Hebdo Print.
- A l'exemple de son père, il recourt au crédit que, bonnes filles, les banques lui accordent, de la BNP aux Caisses d'Epargne-Banque populaire. 17 établissements en tout, toute la famille bancaire !
- Essoré - ou prétendant l'être - par ces actes d'incompétence, le voilà annonçant la vente de toute la maison Hersant, des Antilles à la Normandie. Sans jamais engager son immense fortune, sans jamais investir un centime dans l'information !
- Puis il monte un coup, pour conserver La Provence et Nice Matin, moyennant une très grossière opération Tapie. C'est que Hersant veut rester - un peu - en France tout en s'incrutant - beaucoup - en Suisse...

Le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI, groupant 14 administrations de l'Etat) a tenu, selon les termes du mandataire de Hersant au Figaro du 27 décembre 2012, plus de 100 réunions avec les banques, le repreneur choisi (Rossel) et le groupe Hersant Média.

Connaissait-il depuis longtemps les projets Hersant-Tapie ? Pourquoi, avant et après la présidentielle, a-t-il continué d'appuyer sans réserve Rossel-Voix du Nord ? Parce que le marché est tout et l'information doit être à son service ?

Ce ne serait que ça le rôle du gouvernement ? Briser les digues légales qui protègent l'information du marché, et mettre à la disposition des opérateurs financiers les outils de l'Etat ? Sans rien dire aux salariés ? Sans tenir compte des intérêts de l'information ? Sans respect pour les instances représentatives du personnel ?

Qui est donc ce monsieur Hersant pour le gouvernement ? L'intouchable incarnation de tous les exilés fiscaux, le chef d'une conjuration protégeant les paradis fiscaux, le parrain de l'évasion fiscale ? « Nous serons durs avec Philippe Hersant », nous avait-on dit en juillet. A l'hiver, ce citoyen se situe au dessus des lois qui contraignent le citoyen ordinaire. En toute impunité.

- **Nous appuyons la demande d'une commission parlementaire sur les conditions entourant la vente des titres Nice-Matin et La Provence.**
- **Nous revendiquons une loi fondamentale, adoptée après un large débat, protégeant l'information et ses salariés de la finance, de l'industrie et des pouvoirs d'Etat, national comme européen.**
- **Tous les moyens légaux doivent être mis en œuvre pour faire respecter les instances représentatives du personnel, comité de groupe Hersant compris.**
- **Nous défendons l'information, son indépendance et ses emplois malgré leur négation actuelle !**

Hersant-Tapie : Défendons l'information et ses emplois contre la carambouille

Hersant, le clan familial comme Philippe, le comparse Tapie et les 17 banques doivent être astreints à la transparence !

Nous apprenons que la dette, estimée selon les sources à 160 ou 180 millions d'euros, qui planait cet été sur le sort du groupe Hersant média, qui était au cœur de l'argumentation Rossel pour exiger des centaines de licenciements, cette dette-là aurait été effacée !

Par quel miracle la rapacité bancaire se transforme-t-elle en cette soudaine générosité à l'égard de Philippe Hersant ? Quelles garanties a-t-il avancées ? Les avoirs du clan Hersant ? Sa fortune personnelle en France, naguère parmi les 100 premières ? Un mystérieux compte en Suisse ? Un simple cadeau de certaines des 17 banques ?

- Si une dette est effaçable, alors dans tous les autres titres de presse (Les Journaux du Midi entre autre) elle peut et doit l'être aussi !
- Si cette dette a été effacée par certaines banques, son montant ne doit pas être déduit de leur impôt (à hauteur de 77% du total). Sinon ce sont les contribuables qui paieraient pour Hersant Tapie ! Il y a peut-être des limites à l'indécence, non ?

Comment un tribunal de commerce, celui de Paris, pourrait-il accordé le 9 janvier 2013 à Tapie-Hersant le bénéfice de la carambouille ? Un tribunal de commerce est un rassemblement fermé de patrons qui s'arrangent entre eux. Quelle légitimité aurait-il dans cette ténébreuse affaire Hersant ?

Comment Philippe Hersant, en juillet misérable quémendeur de repreneur, est-il soudain capable de déposer 25 millions d'euros, lesquels en compagnie des autres 25 millions du délinquant Tapie, fourniraient de quoi acheter les journaux du grand Sud.

- D'où vient l'argent ? Voilà une question préalable à l'arrivée de Tapie-Hersant !
- Comment un Tapie peut-il devenir patron de presse, sinon par l'argent, au service de son ambition politique personnelle ? *Nice Matin* et *La Provence* ne sont que des marchepieds pour lui ! Organisons la résistance de la presse au très prévisible naufrage Tapie !

Hersant-Rossel : Pas une édition, pas un service, pas un emploi ne doivent être vos victimes !

Rossel exige un taux de rentabilité de 10%, infligeant aux journaux de son groupe les mêmes contraintes qui alimentent la catastrophe économique actuelle : les actionnaires exigent leurs dividendes et se paient sur les emplois. C'est la raison des mesures de destruction des emplois envisagées tant au *Soir* de Bruxelles qu'à *La Voix du Nord* en janvier. Sans compter les exigences de Rossel pour l'intégration du pôle Champagne-Ardenne-Picardie dans le groupe Voix du Nord-Rossel.

Loin des experts en soumission et des médiateurs en dégâts sociaux, nous nous prononçons pour que les capitaux, à l'évidence disponibles pour ces vastes opérations de cession, soient investis dans le développement de l'information, papier comme numérique.

- Pas une édition, pas un service, pas un emploi ne doivent être victimes des mouvements de capitaux en cours.
- C'est une négociation globale Rossel-Voix du Nord qui doit être menée en toute transparence.
- Les moyens de l'information doivent en sortir renforcés, pas amoindris par la logique mortelle de la concentration.
- Que le crédit d'impôts serve à l'information et à ses emplois !

**Presstalis, Hersant, Rossel, Tapie : la presse et l'information sont à un tournant.
Tel est l'enjeu de 2013 !**